



A Torreilles, petit port des Pyrénées-Orientales, le « diplomate » savait se montrer généreux.

PHOTO HERMINIA DURAN-BODDA

En 1982, Eduardo est à nouveau la vedette d'un magazine espagnol. *Cambio 16* a enquêté sur les dessous d'une spectaculaire attaque de banque à main armée survenue un an plus tôt à Barcelone. Les assaillants avaient occupé el Banco central pendant trente-six heures, réclamé la libération d'un officier franquiste et même demandé un avion pour l'Argentine. Au terme d'une longue enquête, *Cambio 16* livrait le nom du cerveau de la bande : Eduardo Solé Foraste ! C'est à La Junquera, commune espagnole frontalière, que l'on retrouve Solé. Il s'est lié d'amitié avec le maire, le dernier de l'ère franquiste : José Maria Mezquida. En ce début des années 80, l'Espagne reste soumise au contrôle des changes. Pour le compte d'industriels catalans soucieux de mettre leur argent en lieu sûr, Solé et Mezquida organisent une filière d'évasion de devises vers l'Andorre et la Suisse. Le réseau est dénoncé par un « douanier français » qui téléphone à la Guardia civil de Barcelone. Cinq chefs d'entreprise et Mezquida tombent entre les mains de la police. L'enquête révèle que le « douanier » n'est autre que le délicieux Eduardo. La police ne retrouvera jamais les 400 millions de pesetas passés de

### DANS L'IMPORT-EXPORT, ON VOYAGE BEAUCOUP...

l'autre côté de la frontière. Interrogé par les autorités françaises pour « usurpation de fonction », Solé est aimablement relâché.

Après quelques mois d'ennuis, il retrouve, à La Junquera, ce brave Mezquida qui vient de purger sa peine de prison. Le duo organise, en 1985, un hold-up dans la petite commune espagnole. Objectif : le coffre-fort de la famille Biurrin, propriétaire du supermarché du coin. Ils arment deux commanditaires, les envoient au domicile des Biurrin et attendent tranquillement que ceux-ci leur rapportent le butin. Au retour, pas de coffre ! La famille, le pistolet sur la tempe, a nié son existence. En revanche, la recette du jour du supermarché, 500 000 pesetas, a été raflée. Les quatre hommes passent la frontière pour se partager le butin à Torreilles, dans une villa louée par Solé.

Mais les policiers espagnols démasquent les auteurs du hold-up et alertent leurs collègues français. Ceux-ci arrêtent Solé pour détention illégale d'armes à feu. Une peine de six mois de prison ferme est prononcée par le tribunal de Perpignan et accomplie sur-le-champ. Une paille, par rapport à ce qui l'attend. En 1990, le tribunal de Gérone le

condamne à cinq ans d'emprisonnement pour le hold-up de La Junquera. Solé fait appel qui suspend l'application de la peine. Trois ans plus tard, le Tribunal suprême confirme le jugement. Cette fois, Solé ne peut éviter la carcération en Espagne... à condition qu'il repasse la frontière !

Curieusement, la demande d'extradition des juges de Gérone reste sans effet. Pourtant, Eduardo Solé n'est pas loin. Il est resté à Torreilles où il refait sa vie. Il se lance dans le goce international, crée une modeste SARL vouée à l'import-export, « notamment produits chimiques », aux placements immobiliers et aux financements internationaux. Le chiffre d'affaires du premier exercice est à peine de 1,25 million de francs mais déjà l'entreprise affiche 1 256 959 F de dettes. Le poste clé ? Les voyages : 227 000 F en 1991, 507 805 F l'année suivante. Le patron de Edouard Solé et Associés revendique son appartenance au Comité national français de la chambre de commerce internationale de Paris aux côtés de Pechiney, Rhône-Poulenc et autres mastodontes.

Il restait une dernière petite touche au tableau : la diplomatie. Solé visse sur ses bureaux une plaque de cuivre : « République socialiste du Vietnam. Edouard Solé, ambassadeur itinérant de la culture et des arts. France-Pays-Bas ». Au-dessus, le drapeau rouge à l'étoile d'or flotte dans la tramontane. L'inauguration de son « exposition permanente » a lieu le 8 décembre 1991. Le carton d'invitation annonce la présence du vice-ministre de la Culture du Vietnam, du directeur et d'un chef de bureau des douanes. Ils seront remplacés par quatre apparatchiks de moindre rang accueillis avec chaleur par les notables de Torreilles. Eduardo Solé décerne la médaille des arts et de la culture du Vietnam au président de la chambre de commerce. A Perpignan, il est nommé en grande pompe l'« attaché de presse de l'ambassade » et continue à mener grand train à Torreilles. Il campe à merveille le protecteur familial et généreux. Aux pompes funéraires, il offre... un 4x4. Au club de rugby, il donne 10 000 F et en devient le vice-président. Il suit de près la campagne électorale d'André Bascou qui deviendra le député RPR.

Mais d'où vient l'argent d'Eduardo Solé ? Manifestement, la question n'empêche pas les Torrellans de dormir. Pourtant, un jour en 1991, un huissier se présente à la maison pour s'informer sur le bon Solé. Il dit être mandaté par un « grand avocat parisien » qui s'impatiente d'une commande d'armes pour la Croatie déjà réglée mais point encore honorée. La SARL Edouard Solé et Associés serait-elle devenue le support de juteux commerces d'armements ? Un intime de l'homme d'affaires ne l'exclut pas : « Je pense que ce haut lieu on a pu l'utiliser pour des ventes qu'on voulait dissimuler. »

Si c'est vrai, Eduardo Solé Foraste, incarcéré depuis le 20 décembre à Perpignan et en attente d'extradition, ne devrait pas moisir longtemps en prison. A Paris, l'ambassadeur du Vietnam assure que « M. Solé n'a jamais été nommé par le gouvernement vietnamien ».

Jacques MOLÉN.